

Colloque

« Configurations familiales et formes de parentalité actuelles : quel impact sur le cadre de travail du·de la psychologue ? »

Vendredi 5 mars 2021 (9h00 – 12h30)

UNIL | Participation par vidéoconférence (Zoom)

Quelles sont les différentes configurations familiales (communautés de vie) et quels sont leurs effets au niveau juridique, en termes d'autorité parentale, de garde, de droit de visite, etc ?

Quels sont les droits et devoirs des psychologues eu égard à la transmission d'informations, en lien avec les dispositions légales en matière de secret professionnel et de protection des données ?

Quels sont les principaux enjeux auxquels le·la psychologue est confronté·e lorsqu'il·elle est sollicité·e auprès de patient·es dont la famille est engagée dans une procédure judiciaire ?

Comment identifier l'impact de telles situations au niveau clinique que ce soit dans le cadre d'une pratique privée ou institutionnelle ?

Matinée ouverte aux psychologues et aux professionnel·le·s du domaine de la santé et du social

Tarif standard CHF 50.- | Etudiant·e, stagiaire, jeune diplômé·e CHF 25.-

Inscription : www.farp.ch/conferences/colloques

Argument

Composante essentielle de notre société, la famille a énormément évolué, en lien avec les recompositions diverses auxquelles nos sociétés occidentales font face depuis la fin des années soixante.

De la libération de la femme et plus largement des mœurs à l'introduction du partenariat enregistré en passant par les progrès technologiques sans précédent en ce qui concerne la procréation médicalement assistée : jamais la famille n'aura revêtu autant de visages différents (famille nucléaire, monoparentale, homoparentale, recomposée, élargie, etc.). Quant aux liens entre les parents de la famille contemporaine, ils peuvent prendre une multitude de formes différentes (parents concubins (de même sexe ou non), mariés, en partenariat enregistré, séparés, divorcés, etc.). C'est dire la complexité de l'impact de ces nombreuses configurations familiales sur l'enfant : le droit de la famille a ainsi été soumis à diverses transformations tant en ce qui concerne l'autorité parentale, la garde, le droit de visite, qu'en termes de placement, de curatelle et d'adoption.

Quelles sont les conséquences de ces importants changements pour les psychologues clinicien·nes ? Quels sont leurs droits et leurs devoirs eu égard à la transmission d'informations, en lien avec les dispositions légales en matière de secret professionnel et de protection des données ? Quels sont les principaux enjeux auxquels le-la psychologue est confronté·e lorsqu'il-elle est sollicité·e auprès de patient·es dont la famille est engagée dans une procédure judiciaire ? Comment identifier l'impact de telles situations au niveau clinique que ce soit dans le cadre d'une pratique privée ou institutionnelle ?

Telles sont les différentes questions que cette matinée explorera, en croisant les regards d'une avocate et de psychologues clinicien·nes aux prises avec ces questions importantes au quotidien de leur pratique.

Programme

- Dès 8h45 Connexion et accueil
- 9h00-9h15 Mot de bienvenue, introduction
- 9h15-10h45 Conférence de la Prof. Sabrina Burgat
Avocate spécialiste FSA en droit de la famille | Professeure ordinaire à l'UNINE
- Aperçu des différentes communautés de vie et de quelques-uns de leurs effets juridiques
 - Notions d'autorité parentale, de garde et de droit de visite
 - Les mesures de protection de l'enfant (curatelle, placement, etc.) et leurs impacts
 - Le secret dans la pratique des psychologues et dans le cadre des procédures judiciaires
- 10h45-11h00 Pause
- 11h00-11h45 Conférence de M. Philippe Beytrison
Psychologue-psychothérapeute FSP | Thérapeute systémique et de famille et superviseur ASTHEFIS | Président de l'Association Genevoise de Thérapies Familiales (AGTF)
- « Les nouvelles configurations familiales : un défi pour les psychothérapeutes »
- 11h45-12h30 Table ronde avec :
- Prof. Sabrina Burgat
 - M. Philippe Beytrison
 - Prof. Pascal Roman, *Professeur de psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse à l'UNIL | Directeur de l'Observatoire de la Maltraitance envers les Enfants, UNIL*
 - M. Raphaël Gerber, *Psychologue-psychothérapeute FSP | Chef de l'Office de psychologie scolaire, Etat de Vaud*
- et animée par :
- Mme Muriel Katz, *Psychologue-psychothérapeute FSP | Maître d'enseignement et de recherche, LARPsyDIS, UNIL*

A la fin de la conférence de la Professeure Burgat et lors de la table ronde, un temps sera consacré aux questions et à la discussion de cas. Nous vous invitons à soumettre à l'avance des questions ou vignettes cliniques par e-mail à admin@farp.ch.

Informations pratiques

Inscription

L'inscription se fait par le biais du site de la FARP :

www.farp.ch/conferences/colloques

Le paiement s'effectue en ligne, au moment de l'inscription.

- ✧ Tarif standard : CHF 50.-
- ✧ Tarif étudiant·e, stagiaire, jeune diplômé·e : CHF 25.-

Participation

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la participation se fera uniquement en vidéoconférence (zoom).

Le lien zoom sera envoyé par e-mail la semaine avant le colloque.

Une attestation de participation (4 unités de formation) sera envoyée suite à la matinée.

Organisation

La matinée est organisée par la Formation des Associations Romandes et tessinoise des Psychologues (FARP) en partenariat avec le Laboratoire de Recherche en Psychologie des Dynamiques Intra et inter-subjectives (LARPsyDIS), Université de Lausanne.

Cette matinée a lieu conjointement avec le colloque ASPEA, qui s'inscrit dans le cursus de formation postgrade en psychologie de l'enfance et l'adolescence FSP.